



APC: La scène canadienne

Colloque sur les usages et la procédure parlementaires

Le dixième Colloque sur les usages et la procédure parlementaires a eu lieu à Ottawa du 25 au 28 novembre 1985.

La première séance de travail porta sur les tribunaux et les assemblées législatives à l'ère de la Charte des droits et libertés. Les conférenciers furent : **Roy Romanow**, ancien procureur général de la Saskatchewan, **Donald Smile**, professeur à l'Université York et **Lawrence Greenspon**, avocat d'Ottawa. M. Romanow, qui fut l'un des négociateurs de la Charte, déclara que pendant les pourparlers il s'était rendu compte que, sur le plan théorique, cette charte marquait le passage d'un régime parlementaire souverain à un régime fondé sur l'intervention des tribunaux. Il doutait fort, cependant, que quelqu'un puisse prévoir dans quelle mesure ce document modifierait les règles fondamentales de la société.

M. Smile dit qu'il nourrissait aujourd'hui des sentiments moins négatifs à l'endroit de la charte. Il y voyait un document d'unification nationale capable de mettre un frein à la balkanisation du Canada. Rédigée à une époque qui est plus consciente des droits de la personne, la charte canadienne a également plus d'ampleur que la charte américaine. Il a toutefois convenu avec M. Romanow que cette conscience des droits était une médaille à deux faces.

M. Greenspon a estimé que les tribunaux envisageaient des recours assortis aux circonstances. À son avis, la charte n'avait pas porté un grand coup à la souveraineté parlementaire. Elle était surtout utile là où la loi était débordée par la réalité. L'affaire des missiles de croisière était importante parce que la Cour suprême avait accepté d'examiner si le gouvernement devait répondre de ses actes devant un autre organisme que le Parlement.

La séance suivante avait pour thème une question très actuelle, le choix d'un chef de parti. Les conférenciers vedettes venaient de provinces où des

congrès d'investiture ont eu lieu l'an dernier : **David McFadden**, député provincial, président du Parti conservateur de l'Ontario et **Sheila Embury**, députée de l'Assemblée législative de l'Alberta, auxquels s'était joint M. **George Perlin**, professeur à l'Université Queen's, qui parla de ses recherches sur les congrès d'investiture fédéraux.

Ayant été le président de deux congrès d'investiture, M. McFadden déclara qu'il n'y avait pas de meilleur moyen pour choisir le chef d'un parti. Mme Embury parla des nombreux facteurs contribuant au succès d'un tel événement. M. Perlin expliqua quelques-unes des fonctions dont ces congrès s'acquittent en plus du choix d'un leader; certaines de ces fonctions touchent au rôle des partis, en tant qu'organismes privés, et à leurs responsabilités en tant qu'organismes publics. Même s'il estimait que la formule des congrès pouvait être améliorée, il s'est dit d'accord avec les deux parlementaires que cette formule était préférable à celle d'une élection directe comme aux États-Unis.

La séance sur le Parlement et les sondages d'opinion mit en vedette **J. Grafstein**, sénateur; **Douglas Fisher** et **Ian McKinnon** de la firme Decima Research de Toronto.

Pour M. McKinnon, les sondages d'opinion étaient un des aspects les plus sains d'un régime démocratique, puisqu'ils faisaient contrepoids aux pressions exercées par les groupes d'intérêt. Il était, par principe, d'avis que ces sondages devraient être publiés avec d'autres renseignements : la façon dont les interviews étaient menées, les questions posées, l'importance de l'échantillon, le taux de réponses, etc.; il a cependant mis en garde que ces quelques indications ne suffiraient pas à départager les sondages fiables des autres.

M. Fisher, quant à lui, compara les meilleurs sondages, notamment les sondages Gallup, à une feuille quotidienne de courses; ils donnent aux intéressés l'information qu'ils recherchent. Le seul problème, à son avis, était l'importance que leur accordaient les médias. Ayant énuméré certains des avantages et des

inconvénients des sondages, le sénateur Grafstein en vint à la conclusion que, dans l'ensemble, les intérêts du public étaient d'autant mieux servis qu'il y avait plus de sondages. Les agences de sondages et les médias ne devraient jamais hésiter à faire la critique de ceux qu'ils estiment inexact.

La séance de travail la plus controversée fut sans doute celle sur la redistribution des sièges de la Chambre des communes. **Patrick Boyer**, député fédéral, et deux députés provinciaux, **John Newell** de Nouvelle-Écosse et **Rick Swenson** de la Saskatchewan, ont examiné la question de la représentation proportionnelle.

M. Boyer parla des changements récents apportés à la formule utilisée pour répartir les sièges aux Communes. MM. Swenson et Newell expliquèrent ce qui se faisait dans leur province. Mais lorsque M. Morgan, délégué de Terre-Neuve, fit remarquer qu'en vertu des changements proposés par le gouvernement fédéral, sa province n'obtiendrait pas d'autre siège, alors qu'avec l'ancienne formule il en aurait eu un de plus, il provoqua une controverse. M. Boyer tenta d'expliquer les raisons sous-jacentes au projet de loi fédéral.

La dernière séance fut consacrée à la télédiffusion des débats du Parlement. Les conférenciers invités étaient **Jack Ellis**, député; **Conrad Santos** et **John Warren** du réseau d'État de télévision parlementaire. M. Ellis, membre du Comité spécial sur la réforme de la Chambre des communes rappela certaines des propositions faites par ce comité dans son rapport sur la télédiffusion des travaux des comités. M. Santos parla de certains des problèmes que pose la télévision — l'importance qu'elle donne à la forme au détriment du fond, au style par opposition au contenu. Elle pourrait donner à la population l'envie de remplacer le gouvernement parlementaire traditionnel par une démocratie directement représentative. M. Warren estima pour sa part que la télévision comportait plus d'aspects positifs que négatifs, parce qu'elle rapprochait les citoyens de leurs représentants.



Carnet

Nouveaux présidents d'Assemblées législatives

Deux Assemblées législatives provinciales ont élu un nouveau président au cours des derniers mois.

Au Québec, le nouveau président de l'Assemblée nationale est M. **Pierre Lorrain**. Avocat de profession, M. Lorrain a été élu député de la circonscription de Saint-Jean le 2 décembre 1985. Moins de trois semaines plus tard, il était désigné président de l'Assemblée nationale, son prédécesseur ayant été défait aux dernières élections générales.



Pierre Lorrain

Au Nouveau-Brunswick, le poste a été confié à M. **Charles G. Gallagher**. Âgé de 60 ans, M. Gallagher est né à Centreville (Nouveau-Brunswick). Après avoir terminé ses études au Collège agricole de Truro, il a obtenu un baccalauréat en science du Collège MacDonald de Montréal et a été, pendant une trentaine d'années très actif dans le secteur agricole.

Il siège à l'Assemblée législative depuis 1970, et a été réélu en 1974, en 1978 et en 1982. Ancien président du Comité des comptes publics et whip de son parti, il a été nommé ministre de l'Éducation en 1976. Après l'élection de 1982, on lui a confié le ministère de

la Santé, portefeuille qu'il a détenu jusqu'en 1985. Il succède à M. **James Tucker**, à qui le premier ministre Hatfield a demandé d'accéder au Cabinet.



Charles Gallagher

Élections partielles

Des élections partielles ont eu lieu récemment dans plusieurs provinces pour combler des sièges vacants. Deux des nouveaux députés, **Robert Bourassa** et **Don Getty**, étaient déjà premiers ministres de leur province au moment de leur élection.

M. Getty a remplacé M. **Peter Lougheed** comme chef du Parti progressiste-conservateur en novembre 1985. Même s'il faisait partie du Cabinet, il n'occupait pas de siège à l'Assemblée législative de l'Alberta. Après la démission de M. **Keith Alexander**, M. Getty se porta candidat à l'élection partielle tenue dans le comté d'Edmonton Whitemud, circonscription qu'il avait représentée de 1967 à 1975. Trente-trois pour cent des électeurs inscrits se sont présentés aux urnes et M. Getty remporta le siège avec un majorité de 60 p. 100. C'est le Nouveau Parti démocratique qui lui a fait la lutte la plus serrée, mais plusieurs autres partis avaient présenté des candidats dont les

Libéraux, le Representative party of Alberta, l'Alberta Political Alliance (nouvelle formation politique issue du Crédit social et du Western Canada Concept) et le Heritage Party of Alberta.

Au Québec, le premier ministre Bourassa, qui avait mené son parti à une victoire éclatante, fut défait dans sa propre circonscription de Bertrand (voir les résultats des élections). Le député de Saint-Laurent, M. **Germain Leduc**, présenta sa démission pour lui permettre de poser sa candidature et le 20 janvier, M. Bourassa était élu à l'Assemblée nationale avec une majorité de près de 85 p. 100. Le parti québécois n'avait pas présenté de candidat sous prétexte qu'il préférait se mesurer à M. Bourassa à la Chambre plutôt que dans une élection partielle.

M. Bourassa avait précédemment dirigé le gouvernement du Québec de 1970 à 1976. Il s'était retiré de la politique suite à la défaite de 1976. Après plusieurs années d'études et d'enseignement à l'étranger, il revint au Québec et se fit élire chef du Parti libéral provincial.

À l'Île-du-Prince-Édouard, le parti libéral provincial a remporté deux sièges aux dépens des Conservateurs. Dans la circonscription de Fourth Prince le nouveau député est M. **Stavert Huestis**. M. Huestis exploite



Stavert Huestis

avec des associés une ferme où il cultive des pommes de terre et des céréales. Il est membre de la Fédération de l'agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard et de plusieurs autres clubs sociaux et associations. C'était la troisième fois qu'il briguait les suffrages et c'est avec une majorité de 100 votes qu'il l'emporta sur son opposant conservateur.

L'autre nouveau député est M. **Ron MacKinley**. Né à North River le 24 août 1947, il a fait ses études primaires et secondaires au York Point School et au Charlottetown Rural High School. Il s'est ensuite associé à son père et à son oncle pour gérer une exploitation agricole spécialisée dans la production laitière, l'élevage du bœuf et la culture de la pomme de terre. À titre bénévole, il a fait partie de plusieurs conseils d'administration aux paliers local, provincial et national, dont celui de la Fédération de l'agriculture, du Prince Edward Island Farm Centre, du Canadian Horticultural Council Labour Board, de la Prince Edward Island Potato Producers Association et du Prince Edward Island Potato Processing Council.



Ron MacKinley

En Saskatchewan, la reprise de la session le 26 novembre 1985 a coïncidé avec la tenue d'une élection partielle dans Regina North East. Le siège autrefois détenu par le Parti progressiste-conservateur était vacant depuis le 4 avril, et c'est M. **Ed Tchorzewski** du Nouveau Parti démocratique qui l'a remporté. Il occupait un portefeuille clé au sein du cabinet Blakeney avant les élections générales de 1982 qui virent la défaite du parti au pouvoir.

Le 10 février, les Progressistes-conservateurs ont conservé le siège



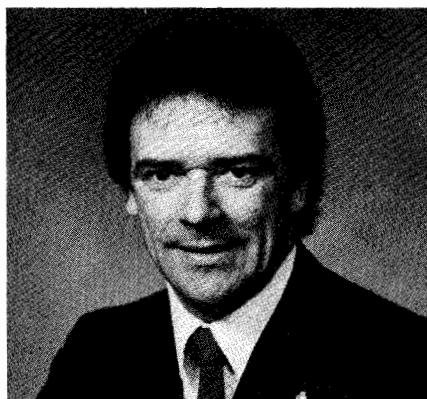
Ed Tchorzewski

de Whitehorse Porter Creek West au Yukon. Le candidat élu est M. **Alan Nordling**, avocat de profession, qui l'a emporté avec 418 voix. Le candidat néo-démocrate est arrivé au deuxième rang et le candidat libéral au troisième. Depuis cette élection partielle, l'Assemblée législative compte 8 députés néo-démocrates, 6 progressistes-conservateurs et 2 libéraux.



Alan Nordling

Le même jour, une autre élection partielle avait lieu au Nouveau-Brunswick. Le siège, autrefois détenu par les Progressistes-conservateurs a été remporté par M. **Roland Beaulieu**



Roland Beaulieu

du Parti libéral. M. Beaulieu a obtenu 50 p. 100 des voix. Âgé de 41 ans, ce dernier était auparavant directeur de la Northwest Industrial Commission.

Nominations

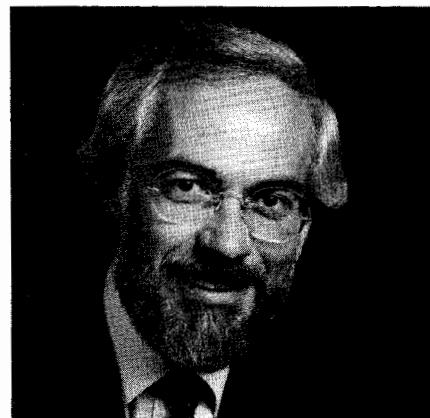
Le 9 septembre 1985, M. **Bill Goodhand** a été nommé sergent d'armes de l'Assemblée législative de la Saskatchewan. Cette nomination faisait suite à une réforme des services de sécurité dans les édifices parlementaires dont la gestion relevait autrefois de divers secteurs.

En plus d'assurer la sécurité à la Chambre, le sergent d'armes est maintenant un employé à plein temps de l'Assemblée législative. C'est lui qui dirige les services de sécurité dans toute l'enceinte parlementaire. M. Goodhand était autrefois membre de la Gendarmerie royale du Canada et de la police de Wascana.



Bill Goodhand

M. **Pierre Duchesne** a été nommé secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec le 19 décembre 1985. Natif de La Malbaie, il a étudié à Chicoutimi et à l'Université Laval. Il a été notaire (de 1967 à 1974) avant d'être nommé secrétaire général adjoint. M. Duchesne a été actif au sein de



Pierre Duchesne

plusieurs associations professionnelles et communautaires, dont la Chambre de commerce, le Club Richelieu, l'Association des greffiers du Canada et l'American Society of Legislative Clerks and Secretaries. Il occupait le poste de secrétaire général intérimaire depuis octobre 1984.

Démissions

Outre MM. Leduc et Alexander qui ont démissionné pour permettre aux chefs de leur parti de briguer les suffrages, il y a eu deux autres démissions.

En janvier 1986, le sénateur Jean-

Paul Deschâtelets annonçait qu'il démissionnait du Sénat. Âgé de 75 ans, il aurait pu demeurer en poste une autre année mais il décida de prendre sa retraite pour des raisons de santé. Il avait été élu à la Chambre des communes en 1953, puis réélu en 1957, en 1958, en 1962 et en 1963, année où il devint ministre des Travaux publics. Il fut nommé au Sénat en 1966 et en fut le président de 1968 à 1972.

Depuis la retraite de M. Deschâtelets, le Sénat compte maintenant 71 Libéraux, 26 Conservateurs et 4 indépendants. Trois postes sont

vacants (pour représenter le Québec, l'Ontario et Terre-Neuve).

Le député de Saint-Maurice, M. **Jean Chrétien**, a démissionné le 27 février. Cette décision a mis fin à l'incertitude qui régnait au sujet de l'avenir de M. Chrétien depuis la défaite qu'il subit au congrès du Parti libéral en 1984, lorsque M. **John Turner** fut choisi pour succéder à M. Trudeau. Les chefs des trois partis à la Chambre et de nombreux députés ont regretté le départ de M. Chrétien qui a occupé d'importants postes au sein du Cabinet Trudeau.

Programmes de stagiaires législatifs en Nouvelle-Écosse et au Manitoba

La plus ancienne Assemblée législative du Canada a été la première à se doter d'un programme de stagiaires législatifs. Les premiers stages ont débuté le 6 janvier 1986. Ce programme a été mis sur pied suite à l'adoption d'une résolution par l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Les diverses étapes du programme ont été définies par un Comité spécial du règlement et de la procédure qui regroupait tous les partis.

Le stage dure six mois. Pendant les deux premiers mois, les quatre stagiaires étudieront l'un des

ministères du gouvernement provincial. Le reste du temps, ils participeront aux travaux des caucus des partis représentés à l'Assemblée législative. Le directeur pédagogique du programme est M. **Agar Adamson**, de l'Université Acadia.

Le Manitoba a également institué un programme de stagiaires législatifs en 1985. Les six premiers stagiaires à participer à ce programme, **Kenneth Michael Bessey, Randy Colwell, Sharon Erlichman, Anna-Marie Konopelny, David Glenn Joynt et Byron J. Williams** se sont rendus à Ottawa en février et y ont rencontré

des hommes politiques, des hauts-fonctionnaires du Parlement, des journalistes et des universitaires.

Six provinces et la Chambre des communes ont maintenant des programmes de stagiaires législatifs. Selon **Paul Thomas**, Directeur pédagogique du programme au Manitoba, à peu de différence près, ces programmes ont tous essentiellement le même objectif : créer un groupe de personnes au sein de la collectivité qui connaissent et comprennent bien le processus législatif, et qui, dans le fond, se rendent compte que le Parlement est une institution vitale . . .



Les stagiaires du Manitoba en visite à Ottawa, en février dernier.
(Martine Bresson)



Le président de l'Assemblée, Arthur Donahoe, en compagnie des nouveaux stagiaires parlementaires; (de g. à d.) Patti Towler et Dave Black, tous deux de Halifax; Paul Burton de Sydney River et Louise Ring de Mahone Bay. (Wamboldt and Waterfield, Halifax)